

## 1. PROPRIETES :

DETERQUAT CL 9.6 est un produit liquide chloré concentré à 9.6% de chlore actif.

Il est utilisé pour désinfecter les surfaces, objets, matériaux et équipements dans tous les domaines professionnels. Industries agroalimentaires, cuisines professionnelles, poubelles, transport des ordures et déchets, collectivités.

Selon les normes européennes en vigueur, DETERQUAT CL 9.6 est :



BACTÉRICIDE



LEVURICIDE  
FONGICIDE



VIRUCIDE



MYCOBACTÉRICIDE



SPORICIDE

Efficacité virucide couverte sur *Coronavirus*.

La formule est autorisée sous bioCID sous le N°81591.

DETERQUAT CL 9.6 est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP2, TP4.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).

Produit conforme à la norme NF EN 901.

## 2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDÉ :

Avant tout nettoyage, procéder au rangement et balayage.  
Procéder au nettoyage de la surface puis rincer.

Application du DETERQUAT CL9.6 sur les surfaces par pulvérisation, trempage ou circuits. Application sur surfaces ouvertes.

Sur les surfaces verticales, pulvériser de bas en haut, laisser agir le temps nécessaire puis rincer, à l'eau potable, de haut en bas.

Utiliser la solution de DETERQUAT CL 9,6 , immédiatement après dilution.  
Ne pas stocker la solution préparée.

Effectuer un pré-rinçage à l'eau froide potable et utiliser le produit à la dose adéquate. Rinçage à l'eau froide potable.

**Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur d'activité et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé ci-dessous (voir pages 2 à 6).**

Action désinfectante dans le cadre du TP2					20°C		40°C
Efficacité	Usages	Normes	Souches	Conditions	30 min	5 min	15 min
<b>BACTERICIDE</b>							
P2E1-E2 efficacité bactéricide	Application sur surfaces dures en <u>pulvérisation, par essuyage ou par inondation</u> -Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) -Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 1276-EN13697 EN 13727 (Healthcare) <b>EN 14561 (immersion*)</b>		Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,16%	0,30%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,50%	0,60%	1,5%
				Conditions de saleté (5,0 g/L SDS)		0,06%	
				Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,5%	0,8%
	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)				23,8%		
	Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)				0,40%		
	Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)				1,2%		
	Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *				1,8%		
<b>LEVURICIDIE</b>							
P2E1-E2 efficacité Levuricide	Application sur surfaces dures en <u>pulvérisation, par essuyage ou par inondation</u> -Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) -Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 1650 EN 13697 EN 13624 (Healthcare) <b>EN 14562 *</b>		Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,89%	2%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,30%	1%	0,4%
				Conditions de saleté (5,0 g/L SDS)		0%	
				Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	1,2%	3%	0,8%
	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)				5%		
	Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)				1%		
	Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)				3%		
	Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *			3,0%	5%		

Légende

Industrie cosmétique

Cabinets médicaux, crèche

\* Usage en immersion

Agricultural area (ex: cabinet vétérinaire, chenil, ...)

(Suite) Action désinfectante dans le cadre du TP2				20°C	40°C*		
<b>FONGICIDIE</b>							
P2E1-E2 efficacité Fongicide	Application sur surfaces dures en <u>pulvérisation, par essuyage ou par inondation</u> -Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) -Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 1650 EN 13697 EN 13624 (Healthcare) EN 14562 *	<i>Aspergillus brasiliensis</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	1,2%	1,8%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	7%	14,3%	8%
				Conditions de saleté (5,0 g/L SDS)		0,6%	
				Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	7%	14,3%	8%
				Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		12%	
				Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)		8%	
				Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)		16%	
	Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *				16%		
<b>VIRUS</b>							
P2E1-E2 efficacité virucide	Application sur surfaces dures en <u>pulvérisation, par essuyage ou par inondation</u> -Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) -Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 14476 (dont healthcare)	<i>AdenoVirus</i> <i>Murine noroVirus</i> <i>Murine parvovirus (40°C)</i> <i>PolioVirus</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,99%	0,99%	0,99%
				Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)		2,0%	1,5%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,0%	1,5%
				Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,0%	1,5%
				Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		19,8%	
				Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)	0,99%	0,99%	0,99%
				Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,0%	1,5%
	Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *				2,0%	1,5%	
<b>MYCOBACTERICIDE</b>							
P2E1-E2 efficacité mycobactéricide	Application sur surfaces dures en <u>pulvérisation, par essuyage ou par inondation</u> -Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) -Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 14348 (y compris healthcare) EN 14563 *	<i>Mycobacterium avium</i> <i>Mycobacterium terrae</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	1,2%	3,0%	0,20%
				Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	6,0%	15%	2,0%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	8,3%	13%	3,0%
				Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	8,3%	13%	3,0%
				Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		7,1%	
				Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)			
				Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)		7,9%	
	Désinfection des instruments par <b>immersion</b> <b>ou remplissage</b> (bain à usage unique)						

Action désinfectante dans le cadre du TP4						20°C		40°C
Efficacité	Usages	Normes	Souches	Conditions	30 min	5 min	15 min	
<b>BACTERICIDE</b>								
P2E1-E2 efficacité bactéricide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1276 EN13697	Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus Enterococcus faecium (40°C)	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,50%	0,60%		
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,48%	2,0%	
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		7,9%		
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	3,0%	3,0%	2,0%	
	Désinfection des <u>surfaces intérieures en CIP</u>	EN 1276		Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,15%	0,30%	0,15%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	0,9%	1,2%	0,8%	
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	0,12%	0,15%	0,40%	
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	1,2%	1,2%	0,8%	
	Désinfection en lave vaisselle et tunnels de lavage	EN 1276 EN13697 <b>DIN SPEC 10534</b>		Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)				
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)				
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)				
<b>LEVURICIDIE</b>								
P2E1-E2 efficacité Levuricide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1650 EN 13697	Candida albicans	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,30%	1%	<b>0,4%</b>	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	1,2%	3%	<b>0,8%</b>	
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		1%		
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	1,8%	4%	<b>0,8%</b>	
	Désinfection des <u>surfaces intérieures en CIP</u>	EN 1650		Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)		1%		
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)		3%		
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		1%		
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)		4%		

(Suite ) Action désinfectante dans le cadre du TP4					20°C		40°C*
Efficacité	Usage	Norme	Souches	Conditions	30 min	5 min	15 min
<b>FONGICIDIE</b>							
P2E1-E2 efficacité Fongicide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1650 EN 13697	Aspergillus brasiliensis	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	3,47%	4,0%	
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	7%	14%	
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		8%	
	Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	8,9%		11%			
	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,2%		1,8%			
	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	4,8%		14,3%			
	Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	1,2%		2,4%			
	Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	9,5%		10,7%			
	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	7%		14%			
Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		8%					
Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	8,9%	11%					
<b>VIRUS</b>							
P2E1-E2 efficacité virucide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u>	EN 14476	Adenovirus Murine norovirus Murine parvovirus (40°C) Poliovirus	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,0%	1,0%	1,0%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	2,0%	2,0%	1,5%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		1,4%	1,0%
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)		1,4%	1,5%
<b>MYCOBACTERICIDE</b>							
P2E1-E2 efficacité mycobactéricide	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u>	EN 14348	Mycobacterium avium Mycobacterium terrae	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,2%	3,0%	0,20%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	8,3%	13%	3,0%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	5,0%	18%	0,99%
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	6,0%	15%	2,0%
<b>SPORE BACTERIENNE</b>							
P2E1-E2 efficacité spore bactérienne	Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont surfaces intérieures <u>sans circulation</u>	EN 13704	Bacillus subtilis (40°C) Bacillus cereus Clostridium difficile	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,8%	40%	0,99%
				Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	9,5%	28,6%	12%
				Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	1,2%	40%	1,0%
				Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	8,1%	28,6%	8%

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide fluide limpide jaune
Pouvoir moussant :	Non moussant
pH pur :	>12
pH à 1% :	11,0 +/- 0,5
Densité :	1,15 g/cm <sup>3</sup> +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLU, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Type de préparation :	TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. SL - Concentré soluble.
Substance active :	Hypochlorite de sodium (N° CE : 231-668-3) à 110,5 g/L, soit 9,6 % de chlore actif.

### 4. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Dose à vis de 250mL (carton de 30). Réf. 002007610.
- Bidon de 5L (carton de 4). Réf. 002007611.
- Bidon de 20L. Réf. 002007690.
- Fût de 200L. Réf. 002007609.
- Container de 1000L. Réf. 002007605.

### 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Conforme au règlement européen agriculture biologique CE 2018/848 (et ses amendements)

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer). En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne jamais mélanger DETERQUAT CL9.6 et UN PRODUIT ACIDE.

Formule déposée au centre anti-poison européen (PCN)

N° de téléphone d'appel d'urgence ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 30/06/2026 -V5